



09-07-2026

Fortes chaleurs : la Ville de Besançon renforce ses dispositifs

Alors que les fortes chaleurs se poursuivent et devraient encore s'intensifier dans les prochains jours, avec des températures pouvant atteindre jusqu'à 38 °C, la Ville de Besançon maintient une vigilance renforcée et adapte progressivement ses dispositifs afin de protéger la population, en particulier les personnes les plus vulnérables.

Les services municipaux et le CCAS restent pleinement mobilisés tout au long de cet épisode caniculaire. Le dispositif VIGAL est activé afin d'assurer un suivi des personnes inscrites sur le [registre des personnes vulnérables](#). Une veille mobile est également déployée auprès des personnes sans domicile pour assurer des distributions d'eau et une orientation vers les dispositifs d'aide.

Les résidences autonomie, équipées de salles climatisées, accueillent les personnes âgées afin de leur offrir des espaces de fraîcheur pendant toute la durée de l'épisode caniculaire.

La Ville poursuit également le déploiement de mesures destinées à faciliter le rafraîchissement de chacun :

- Installation temporaire de rampes d'eau en centre-ville ;
- Signalétique spécifique permettant d'identifier les points d'eau potable et les [lieux frais](#) ;

Contact presse

Auriane CALVÉS | 06 33 67 25 23 | auriane.calves@besancon.fr

- Réseau de commerçants partenaires proposant le remplissage des gourdes et un espace de répit ;
- Maintien de la gratuité des musées durant l'épisode de fortes chaleurs.

Comme le recommande Santé publique France, il est essentiel de boire régulièrement de l'eau, de limiter les efforts physiques aux heures les plus chaudes, de maintenir son logement au frais, de se rafraîchir régulièrement et de prendre des nouvelles de ses proches les plus fragiles.

La Ville rappelle également que la baignade dans le Doubs demeure interdite et appelle chacun à respecter cette interdiction, les fortes chaleurs pouvant conduire à sous-estimer les risques liés au cours d'eau.

Les organisateurs d'événements extérieurs sont invités à adapter leur programmation en fonction des conditions météorologiques afin de garantir la sécurité du public et des participants.

Afin de disposer des informations les plus récentes, les habitants sont invités à consulter la page dédiée du [site de la Ville de Besançon](#), mise à jour tout au long de l'épisode caniculaire. Ils y retrouveront notamment la carte des lieux frais, des points d'eau potable, les adaptations des services municipaux ainsi que l'ensemble des dispositifs déployés. Une version papier de cette carte est également disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville et de l'Office de tourisme.

Contacts

Esther SZWARC – Adjointe au Maire, déléguée à la santé, à la prévention et au handicap

Rémy SCHWARTZLER – Médecin directeur de la direction santé publique

Contact presse

Auriane CALVÉS | 06 33 67 25 23 | auriane.calves@besancon.fr